

Le mot du président

Novembre 2024

Chaque année apicole amène ses spécificités,

2024 restera très particulière quant à la conduite des colonies, aux volumes des récoltes et à la gestion du frelon à pattes jaunes (entre les zones urbanisées et en milieu rural).

C'est une année très formatrice particulièrement pour les débutants.

Une année où l'on doit rester très humble face au potentiel que nous offre la nature.

2025 nous apportera je le souhaite de meilleures perspectives apicoles.

Le GDSA35 avec ses 60 ans d'existence va poursuivre la mission établie par ses fondateurs à savoir :

Promouvoir et aider tout ce qui peut contribuer au bon état sanitaire des ruches et des abeilles (tout en veillant à la bonne qualité des produits de la ruche) ainsi que diffuser les connaissances et pratiques apicoles.

Le GDSA35 a été fondé par des apiculteurs professionnels afin de lutter contre la loque américaine qui décimait les abeilles et sévissait dans tous les ruchers Breilliens. À l'époque les pratiques thérapeutiques et les connaissances scientifiques permettaient l'emploi des antibiotiques avec largesse.

Ces apiculteurs professionnels avaient compris que chaque éleveur d'abeilles devait être sensibilisé aux risques sanitaires et qu'ils devaient avoir conscience que les mauvaises pratiques des uns avaient des conséquences délétères pour les colonies du voisinage.

Jusqu'à ce jour votre GDSA35 a poursuivi la mission définie par ses pères fondateurs.

En formant des Agents Sanitaires Apicoles (ASA) depuis 1980 agréés par les services vétérinaires de l'état et missionnés pour visiter les ruchers afin de détecter les maladies contagieuses et former sur le terrain les apiculteurs. Ce dispositif a parfois conduit à la destruction par le feu de ruchers loqueux comme en 2006 conjointement avec la DSV de l'époque.

Un plan Sanitaire d'Élevage (PSE) a été mis en place depuis 2008 pour faciliter l'accès et le bon usage des acaricides depuis l'arrivée du varroa en 1981. À présent dans le cadre de la section apicole de GDS Bretagne nous sommes quatre départements à agir de concert dans le choix des traitements et la rotation des molécules avec la validation de nos vétérinaires conseils partenaires.

À présent ce sont les Techniciens Sanitaires Apicoles (depuis 2016) qui poursuivent les visites PSE, les missions de veille sanitaire en collaboration avec nos vétérinaires conseils et l'accompagnement des adhérents sur leurs ruchers.

Un rucher école a été mis en place au Lycée agricole de Saint Aubin du Cormier en 2000. Jusqu'à ce jour nous tentons de préserver la descendance des abeilles d'Ouessant qui ont constitué le premier rucher.

Nous veillons à mettre à la disposition des adhérents les outils nécessaires aux bonnes pratiques : fondoir à cire, gaufrier ..., fiches techniques pour identifier les pathologies aux ruchers.... Mais aussi langes pour comptages du varroa et bacs de récupération des déchets médicamenteux. Nous recherchons les moyens et les pratiques les moins impactants pour la faune sauvage dans la lutte contre le frelon (pièges sélectifs, harpe électrique...).

Bien que depuis la loque américaine, qui à l'époque était un fléau pour les colonies apiaires, nous avons vu arriver le varroa, puis le frelon à pattes jaunes en 2010, et possiblement demain Aethina Thumida (en Italie et la Réunion) ou encore Tropilaelaps (en Russie et en Géorgie).

Votre GDSA35 depuis sa création participe à l'élaboration et la mise en place de la gouvernance sanitaire émise par les services de l'état. La section Apicole de GDSBretagne est agréée dans le cadre de l'Organisation à Vocation Sanitaire (OVS).

Nous mettons en place des actions pour aller vers le plus grand nombre en organisant, et participant à des événements : Journée technique FNOSAD, congrès national d'apiculture en 2017, **Journée sanitaire régionale à venir le 3 Février 2025**, présence sur les animations publiques départementales Comice, Fête du miel....

Nous assurons des formations auprès des agriculteurs afin de créer une communication positive, de partenariat et sensibiliser aux problématiques apicoles.

Création de notre premier site internet en 2005 et à présent un second en 2024 **gdsa35.fr**

La poursuite des objectifs et missions définies depuis 60 ans ne peut se faire sans l'engagement de chaque possesseur d'abeilles que vous conduisiez 1 colonie ou bien 1 000.

Aujourd'hui nous n'en sommes plus au temps des cueilleurs d'essaims mais au temps des éleveurs d'abeilles aussi la compréhension et la maîtrise de la conduite de son élevage est primordiale et requiert des bases solides que le GDSA35 peut vous offrir.

C'est pourquoi il est primordial d'adhérer collectivement au GDSA35 afin d'être efficient dans les luttes auxquelles doivent faire face nos abeilles et les apiculteurs éleveurs respectueux que vous êtes.

À toutes et tous je souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous invite à nous retrouver lors **de l'Assemblée Générale anniversaire des 60 ans de votre GDSA35**

le 1 mars 2025.

Jean Yves Sénéchal